

QUESTEMBERT COMMUNAUTÉ
Délibération du Conseil Communautaire
Séance du 11 décembre 2023

L'an deux mille vingt trois, le lundi 11 décembre à 18h30, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis au siège de Questembert Communauté à Questembert, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président le 4 décembre 2023, conformément aux articles L. 5211-1 et L. 5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales. La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Patrice LE PENHUIZIC.

Nombre de conseillers titulaires en exercice : 38

Nombre de conseillers titulaires présents : 32

Nombre de votants : 37

Procurations : 5

Étaient présents :

M. Michel GRIGNON, Mme Sophie JUBIN, Mme Claire MAHE, M. Pascal HERVIEUX, Mme Simone MALVILLE, M. Cyrille KERRAND, M. Patrice LE PENHUIZIC, Mme Marie-Annick BURBAN, M. Serge LUBERT, M. Pascal GUIBLIN, Mme Emilie GEVA, M. Joël TRIBALLIER, M. François HERVIEUX, Mme Fabienne DAUPHAS, Mme Marie-Claude COSTA RIBEIRO GOMES, M. Yann MEILLAREC, M. Jean-Pierre GALUDEC, Mme Isabelle GUILLET, M. Boris LEMAIRE (arrivé au point n°2), Mme Jeannine MAGREX, M. Jacky CHAUVIN, Mme Rachel GUIHARD, M. Maxime PICARD, Mme Sylvaine TEXIER, M. Alain LOUIS, Mme Brigitte DELAUNAY, M. Jean-Pierre LE METAYER, Mme Marie-Christine DANILO, M. Frédéric POEYDEMENGE, M. Stéphane COMBEAU, M. Dominique BONNE, Mme Fabienne DAUPHAS.

Étaient absents :

M. Jean-Sébastien TAVERNIER, M. Bernard CHAUVIN, Mme Sylvie GAIN, M. Raymond HOUEIX, Mme Morgane RETHO, Mme Liliane LE SOURD.

Procurations :

M. Jean-Sébastien TAVERNIER donne pouvoir à Mme Sophie JUBIN

M. Bernard CHAUVIN donne pouvoir à Mme Claire MAHE

Mme Sylvie GAIN donne pouvoir à M. Serge LUBERT

M. Raymond HOUEIX donne pouvoir à M. Joël TRIBALLIER

Mme Morgane RETHO donne pouvoir à M. François HERVIEUX

Secrétaire de séance : M. Stéphane COMBEAU

2023 12 n°08 - DECHETS - FINANCES - Tarifs Redevance déchets particuliers 2024 et tarifs divers

M. Le Vice-Président en charge des déchets présente les éléments.

Au regard de l'augmentation prévisionnelle globale des dépenses du budget déchets pour 2024, liée à l'augmentation des collectes, aux révisions de prix des marchés et de la TGAP, et au remboursement du surcoût SYSEM 2022 (environ 130 000 /an sur 3 ans), ainsi qu'à un bilan global des recettes 2023 en baisse par rapport au prévisionnel, une augmentation de la grille tarifaire, en rapport avec l'inflation prévue, est nécessaire afin de viser un équilibre budgétaire pour 2024.

Ce qui donnerait la proposition de grille suivante pour les particuliers:

Catégorie de foyer ou de service	Coût unitaire vidage en €		Part fixe en €*	
	2023	Propo° 2024	Propo° 2023	Propo° 2024
Sacs rouges 50 litres/ unité	3	3		
Apport volontaire 30 litres/ vidage	1,40	1,50	175	187
1 à 3 pers. Professionnel 120 l	5,60	5,99	175	187
4 à 6 pers. Professionnel 180 l	7,90	8,45	246	263
7 et + Professionnel 240 l	10,10	10,81	314	336
Professionnel 340 l	13,80	14,77	429	459
Professionnel 770 l	30	32,10	930	995
Usagers non équipés**			293	314
Passages en déchèterie au-delà des 15 (particuliers)			10	10

*12 vidages inclus ou 52 accès badge magnétique sauf personnes incontinentes 18 vidages inclus et sur-dotation possible – 15 passages en déchèterie inclus pour les particuliers

**usagers habitant sur le territoire mais refusant la mise à disposition d'un conteneur poubelle (tarif correspondant à un bac 180l vidé 18 fois)

Pour les autres tarifs, qui sont beaucoup moins impactés par les paramètres vu ci-dessus, la proposition est de maintenir les tarifs 2023 qui avaient déjà été augmentés l'année dernière.

Ce qui donne les tarifs suivants :

Détail	Tarifs 2023	Proposition Tarifs 2024
Cartons professionnels Porte à porte forfait annuel	150 €/an	150 €/an
Cartons professionnels Apport volontaire forfait annuel	80 €/an	80 €/an
Dépôts sauvages d'ordures ménagères	Forfait de 160€ + 160€/h dès la 2 ^{ème} heure	Forfait de 160€ + 160€/h dès la 2 ^{ème} heure
Sac en excédent ou récidive d'erreur de tri	20€/sac	20€/sac
Mise à disposition de caissons aux particuliers	50 €/jour + forfait transport 110 €	50 €/jour + forfait transport 110 €
Forfait non restitution poubelles (env. 30mn temps agent et déplacement)	20 € + prix poubelle	20 € + prix poubelle
Cartes de déchèteries perdues ou supplémentaires	2 €	2 €

Sur avis favorable du comité Déchets/Services Techniques réuni le 20 novembre 2023,

Sur avis favorable du Bureau Communautaire réuni le 30 novembre 2023,

Après en avoir délibéré, à la majorité des membres exprimés et représentés, et une voix contre (M. Frédéric POEY-DEMENGE), le Conseil Communautaire valide les tarifs 2024 particuliers (redevance déchets et autres tarifs) tels que proposés ci-dessus.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme

A Questembert, le 14 décembre 2023

Le Président,
Patrice LE PENHUIZIC

